

**La
Messagerie
d'Ézanville**

n° 3 / mars 2021



**Débat d'orientations budgétaires :
concrétiser les projets et améliorer les services**

Candidature Villes et Villages fleuris | Travaux | Restructuration du service Jeunesse et Familles | Les essentiels



Chères Ézanvilloises, chers Ézanvillois,

Je ne peux malheureusement commencer mon édito sans parler de la COVID19. Les restrictions sont toujours actives et nous sommes nombreux à ne pas être très optimistes pour les prochaines semaines. Les vaccinations se déroulent mais pas au rythme que nous souhaiterions faute d'approvisionnement des vaccins. Le CCAS continue à prendre les rendez-vous et nous assurons le transport des personnes qui ne seraient pas véhiculées. Nous avons également mis du personnel communal à disposition plusieurs demi-journées afin d'aider au bon déroulement du centre de vaccination de Saint Brice et je tiens tout particulièrement à remercier les agents. Restons vigilants par l'application rigoureuse du port du masque et du respect des gestes barrières.

Voilà 6 mois que j'ai pris mes fonctions et certaines réalisations sont déjà visibles sur la commune. Toute l'équipe municipale travaille sur nos grands projets : les plans de la future maison relais qui sera située rue Paul Fort ont été validés et la consultation des entreprises est en cours, nous pourrons inaugurer celle-ci au mois de septembre comme prévu. Les travaux de raccordement de la rue Colbert à la rue de la Fraternité se déroulent normalement ; j'ai été interrogé par des riverains à ce sujet, dans un premier temps des travaux de liaisons et de sécurisation (non dus par Nexity) vont être effectués. Les modalités d'usage seront définies après une étude d'impact de circulation dans le quartier.

Nous avons également travaillé sur le projet du pôle gare avec la Commune d'Écouen, la SNCF, France Mobilités pour un lancement prévisionnel des travaux courant 2023. Une esquisse des premiers plans de notre futur centre culturel a été faite et des architectes spécialisés vont être consultés. Les prochaines études de

sol vont commencer. Les travaux de mise à l'air libre du Petit Rosne au Complexe de la Prairie débiteront au second trimestre 2021.

Côté petite enfance, les travaux vont démarrer pour le RAM (Relais d'Assistantes Maternelles). Je n'oublie pas les travaux de la nef de notre église qui ont également commencés. Lors de mon prochain édito, je serai plus enclin de vous parler de l'avancement de la réhabilitation de notre ZAC malheureusement encore squattée par des gens du voyage et aussi de la nouvelle affectation des locaux qui ont été libérés par le Trésor Public.

Dans la vie d'une commune, certains comportements inadmissibles pourrissent la vie des habitants, je ne veux pas citer les seules crottes de chien mais aussi des dépôts d'encombrants, de gravats, ou de matériaux dans le quartier du Rû de Vaux. Il s'avère que ces rebuts sont déposés majoritairement par des particuliers et des entreprises extérieures à ce quartier. J'ai donc décidé de mettre en place une caméra nomade afin d'identifier uniquement les fauteurs de ces dépôts.

Par contre, dans le quartier des Ouches, ce sont bien les riverains qui ne respectent pas les jours de ramassage et des tas d'encombrants s'amoncellent régulièrement. Je vais prendre contact avec les différents syndicats afin qu'une sensibilisation soit faite pour remédier à ce problème.

**Avec tout mon dévouement,
Eric BATTAGLIA**



Débat d'orientations budgétaires 2021 : grands projets et amélioration des services à la population sont au programme

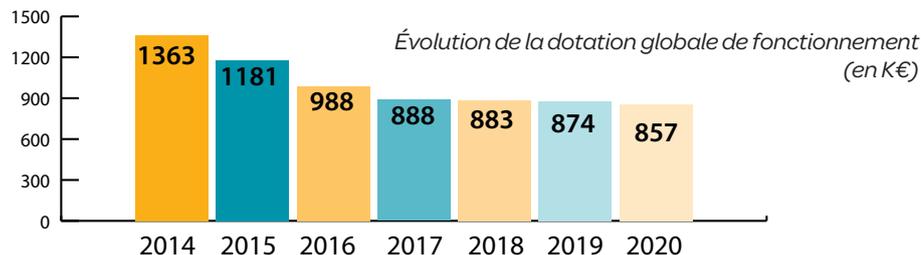
Le Débat d'orientations budgétaires (DOB) 2021, qui définit les grandes tendances du budget communal de l'année à venir, a été présenté au Conseil municipal le 28 janvier dernier. Ce DOB reflète la volonté de réaliser des projets pertinents pour les Ézanvillois avec un souci permanent d'amélioration des services qui leur sont proposés, porté par une méthodologie en recherche constante d'efficacité.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

La dotation globale de fonctionnement

La dotation globale de fonctionnement (DGF) constitue de loin la principale dotation de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales.

La part forfaitaire de la DGF a été diminuée de 37 % entre 2014 et 2020 Cette évolution est conforme à celle enregistrée au niveau national. Elle est stabilisée depuis 2018 mais cette stabilité tend à une érosion régulière.



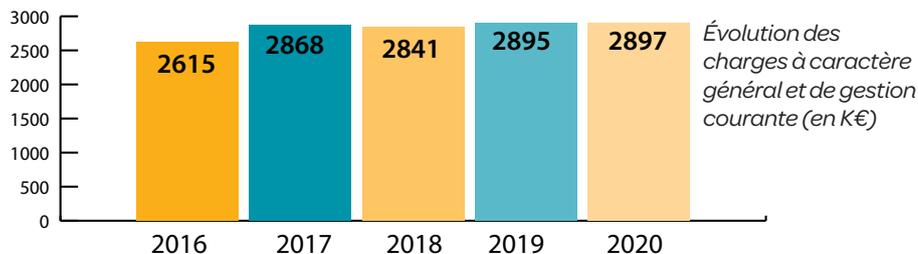
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général

Les charges réelles de fonctionnement sont bien maîtrisées, elles sont inférieures à celles supportées par les communes comparables

d'IDF de près de 29 % (soit 768 €/Ézanvillois contre 1108 €/Francilien).

La Ville poursuivra ses efforts de maîtrise des coûts de fonctionnement en rationalisant ses dépenses de fonctionnement.



Crise sanitaire : quel coût pour la ville ?

L'année 2020 a été particulièrement difficile pour les finances de la Ville avec des dépenses imprévues (achat de masques, de produits d'entretien, nettoyage des locaux...). Plus de 80 000 € liés à la crise de la COVID-19 ont été dépensés. Il est à noter que la Ville a reçu 10 000 € de subvention pour les masques.



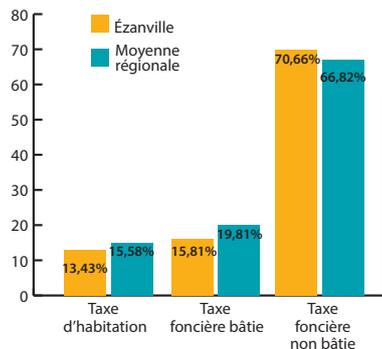
Fiscalité : pas d'augmentation des impôts

Pour 2019, s'agissant de la taxe habitation, la Commune présente une base (1871 €/hab.) supérieure à la moyenne régionale (1786 €/hab.).

Taux

Le taux de la taxe habitation pour l'année 2021 s'élève à 13,43 % et est inférieur à celui de la moyenne régionale qui se situe à 15,58 %.

Pour la taxe foncière bâtie, le taux communal, soit 15,81 %, est également inférieur à la moyenne régionale, qui s'élève à 19,81 %.



En matière de taxe foncière non bâtie, le taux appliqué par la Commune, soit 70,66 %, est au-dessus de la moyenne régionale de 66,82 %.

Pour 2021 il n'est pas prévu d'augmenter les impôts :

- Taxe habitation : 13,43 %
- Taxe foncière bâtie 15,81 %
- Taxe foncière non bâtie : 70,66 %

Produits

En 2019, le montant total des impôts locaux représente 4,79 M€, en hausse de 0,98 % par rapport à 2018, soit 45 % du montant des produits de fonctionnement.

Pour la Commune, cela représente 485 €/hab., soit 23 % de moins que les 624 €/hab. de la moyenne régionale. Le produit de la taxe foncière par habitant de 229 €, est inférieur de 34 % à celui de la moyenne régionale, soit 346 €.



Recettes d'investissement

Les investissements sont comme ailleurs portés par l'autofinancement, celui-ci correspond à la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. D'une manière générale il est constaté que les communes peinent à dégager de leur fonctionnement cet autofinancement et Ézanville, pour l'année 2020, se trouve dans ce cas de figure.

D'autre part, il existe la possibilité de récupérer des subventions d'aide à l'investissement qui sont octroyées par l'État, la Région et le Département. Les services mettront tout en œuvre pour obtenir le maximum de ces subventions pour financer une partie des projets structurants pour la Ville.

La dernière source de financement relativement accessible réside donc dans l'emprunt.



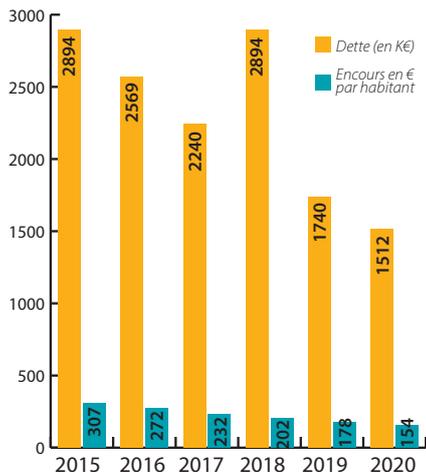
DETTE ET CHARGE FINANCIÈRE

Charges à caractère général

L'endettement pour l'année 2019 s'élevé à 178 €/habitant, la moyenne nationale par habitant est de 828 € pour la région c'est 713 € et pour le département 914 €. D'autre part il est à noter une baisse de l'encours pour 2020 qui se situe à 154 €/habitant.

Cette situation est extrêmement favorable et permet à la Ville d'avoir recours à l'emprunt sans aucune difficulté, compte tenu de sa capacité à rembourser sa dette.

Analyse de l'endettement



Dépenses d'investissement

- Maison de quartier : 140 000 € ❶
- Travaux dans les écoles : 363 000 € ❷
- Réhabilitation de l'église 150 000 € (première phase) ❸
- Mise en accessibilité des bâtiments communaux (première phase) : 195 000 €
- Programme de voiries : 407 520 € ❹
- Étude de faisabilité du Centre culturel : 50 000 €
- Remise en états de logements communaux : 178 000 €
- Isolation extérieure logements Paul Fort : 250 000 €
- Travaux Mairie : 50 000 €
- Achat de 2 véhicules électriques : 28 000 €
- Pôle gare : 35 000 € (étude déplacement du transformateur)
- Arrosage automatique du cimetière : 10 000 €





Tous impliqués !

Différents projets sont en cours d'élaboration impliquant les enfants, par le biais des écoles et des accueils de loisirs, les seniors de la Résidence des Cèdres mais également tous les Ézanvillois avec un concours des jardins et balcons fleuris. Les associations seront également de la partie avec la mise en place de partenariats.

Travail collectif de longue haleine, la Ville se laisse une à deux années pour préparer correctement sa candidature et faire évoluer tous les projets et toutes les opérations engagées.

La Ville se lance des fleurs

La Ville a décidé de s'investir dans l'obtention de la 1^{ère} fleur du label Villes et Villages Fleuris.

Le label national « Villes et Villages Fleuris a été créé en 1959. Piloté dans un premier temps par les services de l'État, sa coordination nationale est assurée depuis 1972 par le Comité national pour le fleurissement de la France, rebaptisé Conseil national des villes et villages fleuris (CNVVF) en 2001. Il est ouvert à toutes les communes de France.

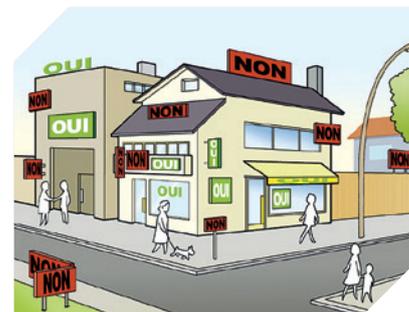
Si à l'origine, le célèbre label fleuri a permis d'embellir le paysage et de renforcer l'attractivité et la dynamique des plus petites communes de France, « Villes et Villages Fleuris » vise aujourd'hui de nouveaux objectifs. Le label récompense désormais l'engagement des villes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie. La grille d'évaluation inclut la mise en valeur du patrimoine végétal, la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles (eau, gestion des déchets...) mais aussi l'animation locale et touristique (maintien des commerces de proximité, actions pédagogiques, organisation d'événements...). Le respect de l'environnement et la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics sont devenus des critères indispensables pour être labellisé.

UN COMITÉ DE PILOTAGE INTER-SERVICES

Au-delà du fleurissement, c'est l'ensemble des actions de la Commune s'inscrivant dans le cadre de vie et le développement durable qui est en jeu dans cette candidature. La Ville a donc créé un comité de pilotage réunissant des élus et différents services municipaux tels que les services techniques, le service urbanisme, le pôle socio-culturel, le service communication, mais également le Pôle socio-éducatif. Plusieurs réunions de travail ont déjà eu lieu afin d'exposer les idées, les besoins, et estimer les coûts.

UN NOUVEAU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ POUR LA VILLE

Conformément aux dispositions de la réforme du droit d'affichage intervenue avec la loi Grenelle II, un nouveau Règlement Local de Publicité (RLP) a été approuvé par délibération du Conseil Municipal le 26 novembre 2020. Les principales nouvelles dispositions s'inscrivent dans une politique de protection de l'environnement et de mise en valeur de la ville.



AFFICHAGE PUBLICITAIRE Celui-ci est interdit dans les propriétés privées, sur les murs d'habitation, les clôtures ainsi que dans les jardins.

Afin de ne pas pénaliser les habitants désireux de vendre ou louer leur bien immobilier, l'apposition de panneaux « à vendre- vendu- à louer » est exceptionnellement tolérée pendant le seul temps de la transaction aux conditions suivantes : un seul panneau affiché par bien aux dimensions maximums de 120 X 80. La pose de ces panneaux sur les clôtures de copropriété reste interdite.

LES ENSEIGNES ET LES VITRINES Elles participent de façon importante à la qualité du paysage urbain et à l'attractivité du commerce. Afin d'éviter la surenchère visuelle, elles doivent répondre à plusieurs règles : règles de format, règles d'affichage, règles d'éclairage, horaires d'éclairage.

L'installation, la modification ou le remplacement des enseignes sont soumis à une autorisation délivrée par le Maire. (Pour tout renseignement : s'adresser au Service Urbanisme 0139910013 ou urbanisme@ezanville.fr).

Le Règlement Local de Publicité est consultable sur le site internet de la ville à la rubrique « Cadre de vie-économie/urbanisme/RLP ».

TRAVAUX



Amélioration et embellissement de votre cadre de vie

La Ville améliore en permanence votre cadre de vie grâce aux travaux réalisés ou supervisés par les services techniques municipaux.

BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Réfection totale d'un logement communal: suite à un incendie, l'équipe bâtiment, sous la direction de son responsable, a entrepris la rénovation complète de l'appartement avant une remise en location. Le seul corps d'état non maîtrisé est la plomberie et la prestation a été confiée à un prestataire. (1)



VOIRIE

Le programme 2020 de voirie se poursuit avec la :

- Réfection de la chaussée allée de Quercy, allée Millet et allée de Provence (2)
- Réfection de la chaussée rue de l'avenir (3)
- Réfection d'une partie des allées du grand Cimetière et création d'une jardinière à l'entrée (4)
- Réfection de la cour de récréation maternelle des Bourguignons avec le remplacement du jeu et du sol souple EPDM (5).



Espaces verts

L'équipe des Espaces verts entame la démarche vers la candidature de la Ville au label Villes et Villages Fleuris. À l'aide de matériaux de récupération, et avec une grande ingéniosité et une motivation sans faille, l'équipe poursuit la décoration des ronds-points de la Ville. Des cochons en bois ont été installés sur les deux giratoires de la RD370 et le rond-point de la rue de la Libération vers la gare a accueilli un petit train ainsi que plusieurs sujets en bois.



Ville d'Ézanville
**Service Jeunesse
et Familles**

Restructuration du service Jeunesse et Familles

La nouvelle équipe municipale a souhaité restructurer le service Jeunesse et Familles afin de proposer plus de services aux Ézanvillois, en partenariat avec les autres services municipaux.



L'objectif de cette restructuration est de développer une dynamique transversale de politiques dédiées à la jeunesse notamment avec le service des sports, le service enfance, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), et l'ensemble des partenaires éducatifs qui interviennent sur le territoire de la Ville. Fruit d'une réflexion et d'un pilotage politique et administratif, la restructuration du service comprend trois axes de développement majeurs qui seront portés sur le plan administratif et pédagogique par les trois animateurs du service.

LES FAMILLES

Ce secteur accueille les familles sur rendez-vous en vue de leur délivrer des informations et, en fonction de leur demande, les aide au niveau administratif (Écrivain public sur RDV) ou les oriente vers les services municipaux (CCAS, culture...) et organismes dédiés : CAF, CPAM, Service Social Départemental (SSD)....

Des activités et des animations sont également proposées aux familles Ezanvilloises, telles que des ateliers d'échanges et de rencontres, des journées et soirées à thème (image de soi, problématiques liées à la famille), des projets d'autofi-

nancement pour accéder aux loisirs, des sorties familiales à la journée ainsi que des week-ends et des séjours familles.

LES 6-15 ANS

En plus de proposer de l'accompagnement à la scolarité et du renforcement scolaire pour les élémentaires et les collégiens (en partenariat avec le collège Aimé Césaire), ce secteur organise des activités de loisirs (sorties, jeux et activités) pendant les petites vacances scolaires, des activités scientifiques et manuelles (robotique...), de l'initiation aux différents sports, des séjours (pendant les vacances d'été) et accueille les 10-15 ans en juillet au stade du Pré Carré.

JEUNESSE / 16-20 ANS

Ce secteur accueille les jeunes âgés de 16 à 20 ans et leur propose des sorties culturelles et activités sportives et de loisirs, une permanence tous les mercredis de 18h à 21h, un accompagnement dans le montage des projets, des chantiers-séjours à caractère citoyen et solidaire et une aide administrative et à la recherche de formation et/ou d'emploi. Ce travail est réalisé en partenariat avec La main solidaire qui assure des permanences au sein du service.

Recrutement d'un Chef de projet initiative Jeunesse



Afin de conduire cette restructuration et de coordonner le service composé de trois animateurs, un poste de Chef de projet initiative Jeunesse a été créé. Positionné au sein de la Direction du Pôle socio éducatif, Alliatte Chiahou a été recruté et a pris ses fonctions le 25 janvier dernier. Diplômé en sciences humaines et sociales et dans le domaine de l'animation professionnelle, il a pour mission de piloter à la fois l'ensemble des activités dédiées à la jeunesse, déployées sur le territoire, et le projet de fonctionnement de l'espace jeunesse et familles. Il assure également l'interface auprès des partenaires externes, avec les acteurs associatifs du secteur de l'enfance, de l'éducation et de la jeunesse, et aura en charge la mise en place et le suivi du conseil des territoires.





Karim, le bienfaiteur des chats ézanvillois

Depuis des années, Karim œuvre pour le bien-être des chats du quartier de la gare. Rencontre avec ce passionné des félins au grand cœur.



Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Karim, les gens me surnomment Karim des chats. J'ai 60 ans et je vis à Ézanville depuis 1998.

D'où vous vient cette passion pour les chats ?

Complètement par hasard ! Au début, je n'appréciais d'ailleurs pas forcément les chats. Et puis un jour mon amie a adopté un chaton. Au fur et à mesure je me suis profondément attaché à ce chat. Depuis j'en ai quatre à la maison.

Pourquoi les gens vous surnomment-ils Karim des chats ?

Il y a dix ans, j'ai repéré un chat qui fouillait dans une poubelle pour se nourrir près du marché d'Ézanville. Cela m'a fait mal au cœur et j'ai donc décidé de lui donner de la nourriture. Plus tard, j'ai appris que de nombreux chats errants avaient élu domicile dans l'enceinte du marché, et que cela dérangeait les commerçants. Je leur ai donc proposé de m'en occuper, de les nourrir et en échange de nettoyer le marché. Cela a duré pendant plusieurs années. Lorsqu'ils étaient malades, je les emmenais chez le vétérinaire. J'ai également fait appel à une association afin de venir stériliser les chats pour éviter qu'ils ne se reproduisent afin de maîtriser la situation car il y en avait quand même plus d'une quinzaine. Certains m'ont même suivi jusque chez moi et sont devenus mes propres chats.

Que s'est-il passé depuis que le marché d'Ézanville a fermé ses portes ?

J'ai fait appel à Monsieur le Maire afin de demander au nouveau propriétaire des locaux du marché de pouvoir récupérer les chats qui sont restés là-bas. J'ai ensuite contacté une association pour qu'elle vienne les récupérer. Ils ont été transférés vers plusieurs associations de protection des animaux dans différents départements.

Que conseillez-vous aux gens qui envisagent d'adopter un chat ?

Ce n'est pas une décision à prendre à la légère. Il faut vraiment étudier la question et ne pas céder à la demande hâtive d'un enfant ou se lancer juste sur un coup de cœur. Un chat n'est pas un passe-temps. Il y a beaucoup de chats abandonnés chaque année à cause de cela. Mais si vous êtes sûr de vous et conscient des contraintes engagées, je vous encourage à vous lancer car un chat vous apportera bien plus que ce que vous ne pouvez imaginer.

Chat tatoué, chat en règle !

Si vous êtes le propriétaire d'un chat, il est obligatoire, depuis le mois de décembre 2020, de faire tatouer ou « pucer » tout animal né après le 1^{er} janvier 2012. Faites également stériliser votre petit félin, pour éviter des naissances incontrôlées et la multiplication de chats errants.



EN BREF



Une armoire solidaire pour aider les plus démunis

Des Ézanvillois ont eu la bonne idée de mettre en place une armoire solidaire dans la rue des Silos à grains.

Le principe de cette armoire est d'être alimentée par les personnes qui le souhaitent avec des produits essentiels (couches, produits d'hygiène, pâtes, riz,...), pour que des personnes dans le besoin, mais qui n'osent pas demander de l'aide, puissent se servir.

L'initiative vient de trois Ézanvillois du quartier des Ouches (souhaitant rester anonymes) qui avaient à cœur de se lancer dans une démarche solidaire, mais manquaient de temps pour s'investir au sein d'une association. Ils se sont inspirés de plusieurs pays et villes où l'opération rencontre un vif succès.

Alors, n'hésitez plus à prendre part à cette armoire solidaire, que ce soit pour prendre ou pour donner !





SPORT

Badminton : performances internationales incroyables en Thaïlande pour Delphine Delrue

Malgré les conditions actuelles difficiles, Delphine Delrue, joueuse de l'USEE Badminton, pensionnaire de l'INSEP et membre de l'équipe de France de badminton, a participé en double mixte à trois tournois internationaux qui avaient lieu en Thaïlande au mois de janvier dernier.

À l'occasion du premier tournoi, le Yonex Thailand Open 2021, Delphine atteint les demi-finales, avec son partenaire Thom Gicquel, soit le meilleur résultat français de l'histoire sur un « Super 1000 », la catégorie de tournois la mieux dotée en prix et en points.

Lors du 2^e tournoi, le Toyota Thailand Open 2021, Delphine et Thom prennent leur revanche sur les Indonésiens n° 4 mondiaux qui les avaient battus en demi-finale la semaine précédente.

Ils participent ensuite au Final World Tour, réunion des huit meilleures paires sur les Opens mondiaux. Non seulement c'est une première pour une paire française en double mixte mais Delphine et Thom gagnent leurs trois matchs de poule et rejoignent les demi-finales où ils s'inclinent contre les futurs vainqueurs du tournoi.

Ils sont aujourd'hui 13^e mondiaux, leur meilleur classement mondial à ce jour, et poursuivent la course à la qualification pour les Jeux Olympiques de Tokyo.

Culture : une Ézanvilloise illustre le livre de Patrice Verry

Lucie Massena a été choisie par Patrice Verry afin de participer à l'illustration de son nouvel ouvrage *Regards, voyage dans les reflets*.

À bientôt 46 ans, Lucie dessine depuis juin 2019 sous le pseudonyme de Lulu Zifer. Elle publie essentiellement ses dessins, peintures ou autres créations, sur internet via ses comptes Facebook (Lulu Zifer Illustration) et Instagram (lulu_zifer). C'est ainsi qu'elle se fait repérer par l'auteur Patrice Verry, qui lui propose d'illustrer une de ses histoires qui l'inspire le plus. N'étant pas une illustratrice professionnelle et n'ayant jamais été publiée, elle décide de relever le défi et opte pour *La sorcière fracturée*, qu'elle représente avec « *un corps de femme abîmée, sur un fond violet, avec des symboles cabalistiques* ».

Avec son dessin, réalisé en une semaine, Lucie Massena fait ainsi partie des 80 artistes qui ont collaboré au livre de Patrice Verry. Notre illustratrice Ézanvilloise désormais célèbre, qui aime s'exprimer dans le dessin, a pour objectif de développer ses aptitudes créatives et d'en faire plus qu'un hobby. Après avoir réussi en un et demi à

développer un style bien personnel, Lucie souhaite continuer à être publiée et a pour projet de monter une exposition.



EN BREF



CPAM/CAF : envoi de documents en ligne

Pour faciliter et simplifier les démarches des assurés, l'Assurance Maladie (CPAM) met à disposition un outil permettant d'adresser les documents en ligne : <https://edem.cnam-services.fr/assures.html>. Vous pouvez transmettre les avis d'arrêt de travail, les pièces justificatives relatives à vos indemnités journalières, les certificats médicaux Accident du travail/Maladie Professionnelle (AT/MP) et les demandes d'Aide Médicale État.

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) vous permet également de transmettre des documents via votre espace Mon compte ou par mail à transmettreundocument.caf95@info-caf.fr. Il suffit d'avoir un scanner ou une application dans son Smartphone pour effectuer ces démarches sans se déplacer.

Transfert de la cellule foncière mutualisée d'Ermont

La direction départementale des Finances publiques du Val-d'Oise procède, dans le cadre de la mise en œuvre de son nouveau réseau de proximité, à des adaptations de son organisation. Pour la gestion de vos locaux d'habitation (déclarations H1 et H2...), votre nouvel interlocuteur à compter du 18 février 2021 est le Service départemental des Impôts fonciers du Val-d'Oise :

- Adresse : 2, avenue Bernard Hirsch - CS 20106 - 95093 Cergy-Pontoise.
- Tél. : 0130757253

 **Découvrez les créations de Lucie sur Facebook (Lulu Zifer Illustration) et Instagram (lulu_zifer).**

L'ESSENTIEL

Prolongation du port du masque

Le port du masque pour les personnes de 11 ans et plus est prolongé jusqu'au 1^{er} juin.



Tirage au sort des jurés d'assises 2022

Le tirage au sort des jurés d'assises 2022 se tiendra le vendredi 19 mars 2021 à 9h00, auprès du service des Élections en mairie. Le public souhaitant y assister devra respecter le protocole sanitaire lié au Covid-19. Les jurés appelés à composer les cours d'assises à compter du 1^{er} janvier 2022 doivent être tirés au sort à partir des listes électorales afin d'être représentatifs de la population. Les personnes tirées au sort seront prévenues par courrier et devront répondre à un questionnaire. Cette liste préparatoire sera transmise au greffe de la cour d'assises dont dépend la commune.

Nouveaux commerces

Un salon de coiffure pour hommes et garçons a été créé au 25 place de la Libération. Men's coiffure : 0984409694.

Un cabinet de Société d'Expertise Comptable vient de s'installer au 12 Rue de la Marne. Cabinet A.G.C : 0139914879 / www.agcexpert.fr

Manuel Ribeiro, photographe professionnel et Ezanvillois, vous propose ses services (passeports, cartes d'identité, visas, permis de conduire (ANTS), des planches de quatre photos aux normes officielles, portraits...) au sein de son studio situé 7 rue Descartes à Domont. Studio Marty : 0768179162.

Stationnement : rappel de la réglementation

Dans notre commune, certaines rues sont soumises aux règles de stationnement unilatéral à alternance semi-mensuelle. Ce type de stationnement autorise les usagers à stationner, du côté impair du 1^{er} au 15^e jour du mois puis du côté pair du 16^e au dernier jour du mois.

Pour faciliter la convivialité, entre usagers particuliers et professionnels, le changement de côté « obligatoire », doit s'effectuer tous les 15^e et les derniers jours du mois ENTRE 20h30 et 21h00.

Tout manquement à ces règles entraînera une verbalisation.

Rappel : nouveaux horaires de la Mairie/ suspension temporaire de la nocturne

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la mairie est ouverte le lundi matin et propose des permanences nocturnes tous les jeudis jusqu'à 19h. Cependant, en raison du couvre-feu avancé à 18h, la nocturne est suspendue jusqu'à nouvel ordre. La mairie est fermée le samedi. Rappel des horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h50 et de 13h30 à 17h20.

Semaine du Jardin Durable

Le Sigidurs propose une distribution gratuite de compost les 19 et 20 mars, sur les déchèteries de Sarcelles et de Louvres et les 26 et 27 mars, sur les déchèteries de Gonesse et de Bouqueval. * Le Sigidurs offrira 20 kg de compost en sac par foyer*.

Sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires, Restez connecté sur www.sigidurs.fr ou sur la page Facebook pour être informé.

LE CHIFFRE DU MOIS

90 corbeilles et mini-bacs de tri sélectif ont été installés au sein des bâtiments communaux non-scolaires en partenariat avec le SIGIDURS.

LE CARNET

JANVIER 2021

Naissances

Fatoumata CAMARA, Mya HEITZMANN, Tiyaime SACKO

Décès

Georges DROUHOT, Annie THÉVIN, Clément BETTON

FÉVRIER 2021

Naissances

Madina KHAN, Hidayat AMMI

Décès

Gilles GAUTIER, Mary-May AMBROISINE

HOMMAGE

Denise Legrand, fondatrice avec son mari André de l'association Loisirs et Culture, nous a quittés. Clairvoyante, infatigable, et d'une grande générosité, elle a contribué à la bonne marche de l'association pendant de nombreuses années. La Municipalité et les anciens adhérents de l'association souhaitent lui rendre hommage.

La messagerie d'Ézanville

Mensuel d'informations municipales

Hôtel de Ville // 0139354480

Directeur de la publication // Eric Battaglia

Rédaction // Ève Pavesi

Conception-réalisation // RDVA // 0139901000

Impression // STIP // 0139919173 //

Dépôt légal à parution

ISSN : 1292-3729.



Tribunes d'expression des groupes politiques

Nous avons jugé positive la proposition de M. le maire d'instituer, avec l'ensemble des groupes d'opposition, des rencontres régulières d'informations sur les projets importants sur Ézanville. Nous souhaitons que cette initiative se poursuive et que la divulgation hâtive et erronée des échanges par certains ne soit pas un prétexte à son arrêt.

Comme nous nous y étions engagés lors de la campagne électorale, vous pourrez bientôt consulter l'intégralité de nos comptes de campagne sur notre site www.ezanville-ensemble.fr, confirmant ainsi notre engagement de transparence, démontrant notre volonté de limiter la dépense des deniers publics et la totale indépendance de notre liste de gauche vis-à-vis de tous les partis politiques. Nous engageons les autres candidats à aussi rendre publics leurs comptes de campagne.

Notre territoire souffre assez de la bétonisation et de l'artificialisation des sols. Pour nous, Ézanvillois, les terres agricoles du triangle de Gonesse sont importantes. Après l'abandon d'Europa City, la construction en plein champ d'une gare de la future ligne 17 préfigure une nouvelle urbanisation. Pourtant un projet sérieux existe, CARMA, pour valoriser ces espaces, produire une nourriture saine en circuit court et local, assurer une alimentation de qualité et promouvoir emploi et formation pour les jeunes.

Nous soutiendrons les citoyens engagés dans cette résistance et vous proposerons un article complet dans le newsletter à lire sur notre site.

En période de réchauffement climatique, la santé du « petit Rosne » qui traverse notre ville est essentielle. Berges végétalisées, lit sinueux, diversité des espèces sont nécessaires pour que cette rivière assure sa capacité d'autoépuration pour une meilleure qualité d'eau.

Comme tous les Ézanvillois, nous attendons pour 2021 les travaux programmés par le SIAH (Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique des vallées du Croult et du petit Rosne) pour remettre à l'air libre notre rivière en aval du bassin des Bourguignons. .

Pierre Leduc, Paule Schaaff et Alain Lambret
Ézanville ensemble

Abandon de la construction du terminal 4 de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle

Nous avons appris l'abandon du projet de création du Terminal T4 de la plateforme aéroportuaire de Roissy-Charles-de-Gaulle. Il s'agit d'une bonne nouvelle pour Ézanville notamment en ce qui concerne les nuisances sonores et environnementales. Nous avons clairement pris position lors des élections municipales à ce sujet.

Pour autant, il faut réfléchir à un recours plus raisonné à l'aérien et à une transition énergétique de ce secteur qui soit plus compatible avec le respect de l'environnement et de la qualité de notre cadre de vie. Il faut que les évolutions technologiques servent la préservation de l'environnement sans nuire au développement économique. Cela est possible et l'industrie automobile en est le parfait exemple, bien que cela arrive un peu tard.

Au-delà du simple projet du Terminal T4, la crise sanitaire nous a fait prendre conscience de l'importance de repenser nos modes de consommation. Il faut consommer local. Chacun doit prendre ses responsabilités à son échelle, les individus comme les entreprises, petites et grandes. Ainsi, le recours au fret aérien diminuera et nos producteurs, artisans et commerçants locaux tireront leur épingle du jeu.

L'accès à l'emploi sur la plateforme aéroportuaire pour nos habitants est l'autre enjeu majeur. Une connexion entre le bus 269 (qui dessert Ézanville) et le bus 9518 (qui dessert Roissy) pourrait être créée à Attainville avec un arrêt commun. On pourrait également envisager une aire de covoiturage (dans la zone d'activités « Castorama-BUT ») pour encourager la mobilité partagée.

Participons, dès maintenant, à la réflexion sur le devenir de cet aéroport et sur les retombées économiques de ce bassin d'emplois pour les Ézanvillois.

Ézanville c'est vous !
Sébastien ZRIEM, Nadia GOSMANT,
Pierre GREGOIRE, Sylviane SINAY

Monsieur le Maire, dans son édito de février, sauf erreur de notre part, nous accuse de récupération d'initiatives, au sujet des réunions avec l'opposition municipale destinées à donner une meilleure visibilité sur les projets en cours.

Souffrirait-il d'amnésie ! Il suffit de lire nos tribunes des mois d'août et de septembre pour bien comprendre que nous souhaitons depuis des mois, un point régulier sur les projets listés lors de la campagne.

Par ailleurs, nous avons osé poser par mail une simple question concernant l'organisation des vaccinations anti Covid pour les séniors de la ville tant pour les aider dans la prise de rendez-vous par internet que pour les véhiculer vers les centres de vaccination.

Nous avons reçu une réponse agressive de Monsieur le Maire nous indiquant qu'il ne nous avait pas attendu pour traiter cette question. Ceci étant, c'est avec une grande satisfaction que nous avons lu un encadré page 5 de « la messeagerie » de février répondant aux questions que nous avions posées.

Au fait, qui parle de récupération ?

Vous avez certainement constaté comme nous l'installation de ralentisseurs dans la rue de Condé. Nous sommes surpris quant au choix des « coussins berlinois » qui ont déjà fait preuve de dangerosité, particulièrement pour les deux roues, même si la réduction de la vitesse est effectivement nécessaire dans une rue empruntée par les collégiens.

Nous espérons que ces ralentisseurs répondent bien aux normes en vigueur, de façon à ne pas engager la responsabilité de la commune en cas d'accident.

Nous avons appris qu'il y avait un projet d'extension terminal 4 sur l'aéroport de Roissy qui devait à terme augmenter ses capacités annuelles de 40 millions de passagers.

C'est une bonne nouvelle cependant ce n'est pas un abandon mais une modification. En effet le gouvernement a déjà demandé au groupe ADP de lui présenter un nouveau projet. Il faudra donc rester très vigilants car, outre l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre qui accompagne tout accroissement du trafic aérien, pour notre ville c'est également plus de nuisances sonores, de jour comme de nuit. Vous pouvez compter sur notre engagement pour suivre ce dossier.

Yves Kerscaven et Christine Leroux
Un avenir pour Ézanville

RETOUR SUR



1 18 février
Lancement du tri sélectif au sein des bâtiments communaux. Les corbeilles jaunes et les mini-bacs ont été livrés par le SIGIDURS dans 8 bâtiments communaux non-scolaires et une formation a été dispensée aux agents de la Ville. La livraison et la sensibilisation des établissements scolaires s'effectueront au mois de mars.

2 22 février
Vacances aux accueils de loisirs.

3 25 février
Nomination de Maire honoraire pour Alain Bourgeois, Maire d'Ezanville de 2001 à 2020.

L'AGENDA

20 mars

Sortie seniors

Le C.C.A.S. propose d'accompagner les retraités au théâtre Silvia Monfort à Saint-Brice pour la représentation de Michèle Bernier. **Le tarif est de 18,50 € après une prise en charge de 50 % par la Ville (à régler uniquement par chèque à l'ordre du TOPF Silvia Monfort.).**
Inscription : 0139354497

19 mars

Cérémonie du Cessez-le-feu en Algérie

Dépôt de gerbes à 10h devant le monument aux morts du cimetière d'Ezanville. Comité restreint sur invitation.

25 mars

Conseil municipal

Le prochain Conseil Municipal se tiendra le 25 mars à 18h au Complexe de la Prairie. **Il sera retransmis en direct sur la page Facebook officielle de la Ville « Ville d'Ezanville ».**

